



La mixité sociale à l'école :

Enjeux et défis

Synthèse du webinaire-21 juin 2022



## Sommaire

Introduction .....	3
Les principaux enseignements de la recherche sur les sujets de mixité sociale .....	5
Retour sur le rapport d'évaluation du « Plan d'amélioration de la mixité sociale dans les collèges haut-garonnais » .....	17
Conclusion .....	25



## Introduction

Ce webinaire vise à introduire le sujet de la mixité sociale à l'école. Il est structuré autour de deux principales interventions :

- D'une part celle de Monsieur **Marco OBERTI**, professeur de sociologie à Sciences Po et chercheur à l'Observatoire sociologique du changement (OSC), qui propose un cadrage scientifique du sujet ;
- D'autre part celle de Madame **Isabelle BERTOLINO**, doctorante au sein du Conseil départemental de Haute-Garonne, en charge de la publication du rapport d'évaluation « *Plan d'amélioration de la mixité sociale dans les collèges haut-garonnais* ».

La mixité sociale au sein des quartiers populaires est un enjeu fort en matière de politiques publiques. Il n'est pas aisé pour tous les acteurs concernés de se saisir de cet enjeu et de l'appréhender. En effet, cet objectif rassemble un ensemble d'acteurs et appelle à développer de nouvelles modalités de collaboration et de coordination. Si les nouveaux programmes nationaux de renouvellement urbain en constituent la pierre angulaire, il semble nécessaire pour ces acteurs de s'appuyer sur des projets de territoire. Des outils stratégiques qui sont au carrefour de politiques publiques sociales, urbaines, scolaires, éducatives etc.

Afin d'accompagner des territoires mobilisés sur ces enjeux, l'IREV propose un parcours qualifiant. Il vise à rassembler des professionnels autour de différents temps, à savoir :

- Le présent webinaire introductif ;
- Une visite de site ;
- Un cycle de qualification composé de trois journées.



Les objectifs de ce parcours sont les suivants :

- Cerner les problématiques liées aux ségrégations socio-spatiales ;
- Appréhender les enjeux de mixité scolaire et résidentielle ;
- Identifier les leviers et leurs limites ;
- Porter un regard local autour d'acteurs mobilisés et de leurs expérimentations inspirantes.



## *Les principaux enseignements de la recherche sur les sujets de mixité sociale*

*Marco OBERTI*

*Professeur de sociologie à Sciences Po et chercheur à l'Observatoire sociologique du changement (OSC)*

### **Les études en matière de ségrégation scolaire**

La ségrégation scolaire peut être approchée par des travaux quantitatifs ou qualitatifs. En France, ils portent principalement sur le collège et le lycée, sur l'enseignement supérieur (de manière plus récente) et vraiment très peu sur l'école primaire. Ceci est notamment lié à des considérations techniques et statistiques, en particulier du fait que la profession des parents n'est pas un élément recueilli aussi systématiquement à l'école qu'au collège ou au lycée. Pour autant, cette absence de données constitue un frein pour comprendre les mécanismes de la ségrégation sur l'ensemble d'un parcours scolaire.

La recherche porte également sur les contributions respectives des enseignements publics et privés. En la matière, les travaux s'accordent sur le fait que l'enseignement privé contribue fortement à l'explication globale de la ségrégation scolaire dans la société française, ce qui est moins le cas dans d'autres pays européens.

✓ *Un objet d'étude protéiforme*

Il existe plusieurs façons de travailler sur la ségrégation scolaire.

Il est possible de s'y intéresser en tenant compte :

- Du niveau scolaire des élèves et des filières ;
- De l'origine sociale des élèves (qui est l'approche la plus répandue en France) ;
- Des différences de répartition entre filles et garçons dans les options au collège, dans les spécialités au lycée et dans les filières dans l'enseignement supérieur ;

- De l'origine migratoire des élèves, qui est nettement moins regardée qu'en Amérique du Nord mais aussi dans des pays européens.

Ces dimensions ne sont pas forcément scindées et peuvent être croisées. Certaines bases de données le permettent.

Il peut être intéressant de s'intéresser à la ségrégation scolaire non seulement entre établissements mais aussi au sein même des établissements. Certains collèges constituent des classes de niveau et produisent ainsi des mécanismes de ségrégation mettant souvent en jeu le niveau scolaire des élèves ainsi que leur origine sociale.

Dans la continuité de l'assouplissement de la carte scolaire (en 2008), d'autres travaux quantitatifs ont porté sur les impacts des changements de sectorisation et dans les procédures d'affectation des élèves sur les profils de recrutement des établissements voire d'autres dimensions relatives aux pratiques des parents. Des travaux ont aussi été menés – plutôt par des économistes – pour s'intéresser aux effets d'interdépendance entre la sectorisation et le marché immobilier. En région parisienne, l'affectation dans les établissements peut changer d'une rue à une autre, d'où des effets non négligeables de sélectivité territoriale. Les sujets relatifs au climat des établissements, à l'ambiance scolaire ou au bien-être des élèves sont aussi l'objet de travaux quantitatifs. Ceux-ci cherchent à identifier des corrélations entre les caractéristiques de ce bien-être et le niveau de ségrégation des établissements, avec sur ce plan des croisements possibles avec les questions de genre. Enfin, les liens entre la ségrégation scolaire et les réseaux de relations sociales des élèves sont aussi étudiés.

Ces différentes thématiques peuvent être abordées à la fois par des économistes et des sociologues.

Il est à noter que peu de travaux croisent les sujets de ségrégation scolaire et de ségrégation urbaine. C'est d'autant plus surprenant qu'en France le lieu de résidence définit le collège public de secteur des enfants. Or, ces deux logiques de ségrégation sont étroitement imbriquées.

En France, il semblerait que la mesure de la ségrégation ethnique ou ethno raciale soit plus complexe à mener. Bien qu'il existe certaines bases de données pour mesurer ce type de ségrégation, le débat lié à la production statistique cristallise. Aussi, il est intéressant de se pencher sur le lien entre ségrégation et le genre. Nous pouvons nous demander si être dans un collège très ségrégué a un impact similaire ou différent pour les filles et les garçons, que ce soit en termes de bien-être ou de résultats scolaires.

En effet, il apparaît que les filles et les garçons ne sont pas sensibles de la même manière à la ségrégation scolaire.

Enfin, il existe des approches plus localisées et qualitatives des effets de la ségrégation. Elles peuvent renvoyer à des questions de gouvernance ou d'organisation des établissements, ou encore aux décisions politiques de sectorisation ou de réattribution des ressources.

Dans ce cas, nous pouvons aussi nous demander dans quelle mesure un niveau donné de ségrégation ou de diversité sociale transforme ou reconfigure des pratiques pédagogiques ?

### **La lutte contre la ségrégation scolaire, un objet légitime ?**

Bien qu'un peu provocatrice, nous pouvons nous poser la question de savoir pourquoi lutter contre la ségrégation scolaire, alors même que la ségrégation résidentielle semble être plus ou moins acceptée.

Sur le terrain scolaire, la question prend d'autres contours qu'il est intéressant de comprendre. Dans le cas français, les références à des notions comme la méritocratie, l'égalité des chances ou la démocratisation de l'accès à l'enseignement sont récurrentes, avec bien souvent en corollaire l'idée selon laquelle la mixité serait l'un des leviers importants pour réaliser cet « idéal républicain ». C'est ce qui conduit en France à renforcer des dimensions morales, éthiques et politiques du rôle de l'école, qui ne sont pas autant liées dans d'autres pays européens aux questions de méritocratie et d'égalité des chances.

Implicitement, dans les discours sur l'école en France, la mixité est entendue comme le moteur de l'ouverture aux autres et de la formation citoyenne. Dans le même ordre d'idées, la confrontation à l'altérité serait une vertu ou une valeur positive, formatrice et participative du concept d'intégration républicaine.

Partant de ces postulats, l'entre-soi (au sein des classes supérieures comme populaires) serait ainsi un obstacle à cette conception positive de l'éducation. La mixité est vue donc perçue – en France – comme un levier important pour lutter contre les inégalités sociales et pour favoriser la cohésion sociale. Pourtant, nous avons des exemples concrets qui montrent que plus de mixité dans l'espace résidentiel ou scolaire ne se traduit pas par plus d'intégration sociale.

Nous considérons que lutter contre la ségrégation scolaire permet de lutter contre les inégalités scolaires. Cependant, les entretiens menés avec différents acteurs (des parents, des enseignants, des proviseurs, des principaux) démontrent qu'il existe une forme d'attente naïve.

---

Rassembler des enfants de différentes origines sociales suffit-il pour qu'ils établissent entre eux des relations sociales harmonieuses et plus épanouies ? Si le principe peut être attractif ou généreux, la réalité est bien souvent différente. Il faut donc s'interroger sur ce que nous attendons de la mixité à l'école.

---

### **La ségrégation, une problématique métropolitaine ?**

La ségrégation scolaire est essentiellement une question métropolitaine. Les territoires ruraux ou les villes moyennes disposent d'un nombre de collèges et de lycées limité. La question de la ségrégation scolaire ne se pose pas ou ne prend pas les mêmes contours en termes d'argumentation.

### **La complexité des choix scolaires**

✓ *Les classes supérieures, absentes du débat ?*

Partant de tous ces constats, nous pouvons nous demander comment traiter cette complexité des choix scolaires. Dans la presse – régionale ou nationale – comme dans les débats politiques, les classes supérieures sont considérées de manière implicite comme n'étant pas concernées par les questions de mixité scolaire. Nous comprenons dès lors pourquoi les discussions en France sont essentiellement centrées sur la responsabilité des classes moyennes, qui seraient celles qu'il faudrait mobiliser pour rééquilibrer le profil social des établissements. Il s'agit beaucoup plus souvent de savoir comment faire revenir les classes moyennes dans des quartiers – et donc des établissements – qu'elles ont quittés que de recréer de la mixité entre classes moyennes et populaires dans les quartiers. C'est un phénomène qui peut donner lieu à une peur du déclassement ou à de la crispation scolaire. Certaines enquêtes récentes (d'Agnès VAN ZANTEN par exemple) montrent bien que les classes moyennes en ont conscience. Les classes supérieures ne semblent pas concernées par ces questions. Elles se trouvent majoritairement dans des espaces résidentiels ultra-sélectifs et dans des établissements sectorisés, ou dans l'enseignement privé. La tension qui en découle est exacerbée par cette peur du déclassement pour les classes moyennes.

Tous les parents cherchent le meilleur environnement scolaire pour leurs enfants. Ce qui engendre une attention particulière à la qualité de l'offre scolaire, à sa diversité, à la nature du projet pédagogique ou encore à la qualité des infrastructures, mais aussi au climat de l'établissement (avec en lien les questions de sécurité et d'insécurité). Par ailleurs, les travaux en sociologie montrent que l'un des proxys utilisés par les

parents qui ne connaissent pas forcément très bien la hiérarchie des collèges consiste à en faire une évaluation à partir de son propre profil social et ethnique. Si un établissement compte beaucoup d'enfants d'origine populaire ou immigrée, les évaluations faites peuvent mettre de côté les points relatifs à l'offre scolaire ou au climat de l'établissement.

---

Cependant, nous nous accordons sur le fait que la proximité reste un facteur important en France, notamment pour les classes populaires pour qui c'est un élément déterminant. Ceci est un élément de nature à renforcer les inégalités quant à l'ancrage territorial.

---

Nous voyons qu'il existe une certaine tension entre un discours ambiant renvoyant à un idéal de mixité et une conscience aiguë qu'il existe une compétition biaisée pour l'obtention des meilleurs titres scolaires. Nous considérons que les acteurs sociaux et les familles ont une vision parfois très lucide de ce qui se joue en termes d'inégalités et d'accès à certains environnements scolaires.

La tension est aussi liée au fait que l'école reste l'espace par excellence de socialisation des enfants et de prise en charge collective de l'éducation d'une part, mais d'autre part que la vision de la réussite scolaire des enfants devient de plus en plus individualisée.

Lors des entretiens, le bien-fondé de la mixité est souligné tout en indiquant qu'elle ne doit pas s'opposer à la réussite scolaire de leurs enfants. Le mot « *sacrifier* » est régulièrement employé au cours de ces entretiens. Il qualifie la tension entre un idéal que les personnes souhaiteraient atteindre (ou qu'elles valorisent) et une conscience malmenée.

✓ *L'impact paradoxal de la sectorisation scolaire*

Dans le cas français, nous faisons face à « l'impact paradoxal de la sectorisation scolaire ». Si le principe fondateur de l'éducation nationale est d'assurer le même environnement scolaire et la même qualité scolaire aux enfants quels que soit leur lieu de résidence ou leur origine sociale, ce n'est pas conforme à la réalité. Le deuxième aspect ambivalent tient au fait que la sectorisation – qui devait être un outil de gestion de l'offre scolaire et des flux d'élèves entre établissements – a été réinterprétée comme un outil potentiel de régulation des profils sociaux des établissements. Or, cette logique se heurte à la ségrégation socio-résidentielle en région parisienne comme dans d'autres métropoles. En effet, la sectorisation sur un quartier défavorisé contribue à entretenir la ségrégation dans le domaine scolaire.

---

Aussi, la volonté d'utiliser la sectorisation scolaire comme un principe de régulation des profils des établissements se heurte au fait que sa logique territoriale consolide l'effet de la ségrégation socio-résidentielle sur le profil des établissements.

---

C'est l'une des tensions majeures du système actuel, et elle peut conduire au phénomène d'évitement scolaire. Cela se traduit en pratique par :

- ✓ Un évitement du collège public de secteur en faisant le choix de l'enseignement privé. Comme le montrent les travaux de Pauline GIVORD et Olivier MONSO (de la DEPP et de l'INSEE<sup>1</sup>), c'est un facteur explicatif massif de la ségrégation entre établissements.
- ✓ Une demande de dérogation pour aller dans un collège hors secteur ou établir de fausses domiciliations dans des secteurs scolaires attractifs.
- ✓ Le troisième mode d'évitement tient aux stratégies résidentielles. Ceci est encore plus marqué dans le contexte francilien, au regard de la croissance phénoménale des prix de l'immobilier en lien avec les caractéristiques scolaires.

Il en ressort que les secteurs les plus attractifs deviennent de moins en moins accessibles aux classes moyennes, ce qui conduit dans certains établissements publics à un niveau d'entre soi équivalent à celui du secteur privé. Les opportunités d'accéder à la propriété ou d'être locataire dans certains secteurs sont donc des déterminants des inégalités scolaires.

En région parisienne plus particulièrement, les solutions consistent pour ces classes moyennes soit à rester locataires dans un secteur scolaire attractif (et donc à faire le deuil de l'accession à la propriété pour que leurs enfants puissent accéder à des établissements plus attractifs), soit à acheter des biens dans les communes populaires ou mixtes de la proche banlieue ou encore dans des zones périurbaines.

Dans cette deuxième hypothèse se pose la question de la disjonction entre les aspirations sociales de ces catégories-là du point de vue résidentiel et ce qu'elles vont trouver localement en termes d'offre scolaire. Nous pouvons constater qu'il existe souvent des situations de recours à l'évitement scolaire et donc de gentrification résidentielle, avec des communes populaires de la première couronne qui voient

---

<sup>1</sup> Pauline Givord, Marine Guillermin, Olivier Monso, Fabrice Murat. La ségrégation sociale entre les collèges : Quelles différences entre public et privé, aux niveaux national, académique et local ? *Éducation & formations*, DEPP, 2016, Massification scolaire et mixité sociale, pp.53-76.

arriver des populations des classes moyennes ou moyennes supérieures qui ne scolarisent pas leurs enfants dans les communes en question. Sur le plan scolaire, l'impact de l'arrivée de ces populations est donc faible. Ces mécanismes se vérifient pour la région parisienne mais aussi pour d'autres métropoles.

Le taux d'évitement scolaire selon la catégorie sociale est à ce titre très intéressant à observer. Nous pouvons constater qu'il est très peu pratiqué chez les ouvriers et employés. Au contraire, il est en moyenne de 31 % pour les cadres et professions intellectuelles et il peut atteindre 45 % dans certaines communes qui peuvent pourtant être vues comme favorisées. Ce sont donc les catégories sociales qui résident déjà dans les secteurs les plus sélectifs sur le plan résidentiel qui pratiquent le plus l'évitement scolaire.

✓ *Lutter contre les stéréotypes et préjugés*

Les enquêtes montrent par ailleurs que le rapport à la mixité est très fragile chez les classes moyennes. Il peut être vertueux dans certains cas mais les équilibres en la matière sont effectivement très fragiles. Il suffit de quelques incidents ou de décisions de parents leaders qui vont pratiquer l'évitement pour voir celui-ci augmenter d'une année sur l'autre. Dans un grand nombre de quartiers mixtes, force est de constater que lorsque les parents ont le sentiment que le collège ne reflète plus l'idée qu'ils se font du profil de leur quartier, ils commencent à se crisper et à envisager un évitement scolaire.

---

L'enjeu se situe donc également dans la capacité à rassurer les parents et à leur éviter de fantasmer sur une éventuelle distorsion entre la composition du collège et celle du quartier.

---

Lors des entretiens, nous sommes régulièrement confrontés à un décalage entre les propos des parents et la réalité objective des chiffres (en termes de résultats au brevet ou de composition sociale du collège de leurs enfants). Il faut être très tôt en mesure de combattre les fantasmes qui peuvent se développer et de rassurer les parents des classes moyennes qui attendent simplement un contexte normal (c'est-à-dire qui reflète la composition sociale de leur espace résidentiel). Le statut d'occupation du logement a un effet particulièrement fort, notamment en région parisienne avec des classes moyennes ou moyennes supérieures qui s'implantent dans des communes populaires pour accéder à la propriété et qui sont celles qui vont le plus pratiquer l'évitement scolaire.

Certaines méthodes permettent de raisonner à partir d'éléments comme le sexe des enfants, la catégorie sociale des parents, le département d'habitation, le statut d'occupation du logement, le profil du secteur scolaire et la présence ou non d'un établissement privé.

Elles montrent que toutes choses égales par ailleurs l'évitement scolaire est plus important chez les propriétaires, chez les classes supérieures et dans les secteurs mixtes ou défavorisés. Pour mettre en place une politique en faveur de la mixité et conduire les parents à choisir l'établissement de proximité pour leurs enfants, il faut jouer sur une multitude de dimensions.

A partir de données concernant la région parisienne, les données agrégées permettent de comparer la ségrégation résidentielle et la ségrégation scolaire. Dans les graphiques présentés, l'« IS » désigne l'indice de ségrégation, soit le pourcentage d'une catégorie qui devrait changer d'IRIS<sup>2</sup> pour la ségrégation résidentielle pour permettre de retrouver une répartition équitable de cette catégorie dans l'ensemble des IRIS de la métropole.

Nous avons également le pourcentage de personnes de telle ou telle catégorie sociale qui devraient changer de collège pour garantir une répartition équitable des enfants de cette catégorie dans l'ensemble des collèges de la métropole.

### Ségrégation résidentielle et ségrégation scolaire dans la métropole parisienne

	Ségrégation résidentielle		Ségrégation scolaire			
	IRIS (2017)		Collèges publics (2019)		Collèges privés (2019)	
	Is	Ii	Is	Ii	Is	Ii
Cadres et prof int sup	0,35	0,38	0,40	0,41	0,38	0,71
Prof intermédiaires	0,11	0,30	0,17	0,13	0,29	0,14
Employés	0,20	0,30	0,12	0,30	0,30	0,26
Ouvriers	0,30	0,20	0,33	0,42	0,42	0,13

Sources : INSEE (RGP) ; Bases scolarité

\*Is: Indice de ségrégation

\*Ii: Indice d'isolement

<sup>2</sup> Ilots Regroupés pour l'Information Statistique. Il s'agit d'un découpage du territoire en mailles de taille homogène réalisé par l'INSEE à des fins statistique.

Ces graphiques montrent que les collégiens issus de classes sociales supérieures sont dans des collèges publics où sont présents en moyenne 41 % des enfants de la même origine sociale qu'eux en région parisienne. Ce taux passe à 71 % dans le privé. Ce sont des données qui attestent de la forte contribution de l'enseignement privé à la production globale de la ségrégation scolaire en région parisienne.

*A contrario*, les parents de la catégorie des ouvriers sont deux fois moins ségrégués dans l'espace résidentiel que ne le sont leurs enfants dans les collèges publics. Dans le privé, ces enfants issus de la catégorie des ouvriers ne représentent pas plus de 13 % de la population de leur établissement. Il pourrait être intéressant de faire des comparaisons entre la métropole lilloise et d'autres métropoles françaises sur ce type de données.

### **Les effets de la ségrégation**

Premièrement, la ségrégation scolaire est beaucoup plus marquée que la ségrégation résidentielle. En effet, la sectorisation scolaire amplifie la ségrégation résidentielle constatée.

Deuxièmement, la présence d'un établissement très ségrégué – en particulier lorsque le phénomène concerne des enfants de milieux très défavorisés – reconfigure des pratiques pédagogiques afin de s'adapter au profil des élèves de l'établissement. Ceci engendre un impact sur le niveau scolaire, creusant les écarts vis-à-vis d'établissements ségrégués par le haut (avec une très forte présence d'enfants issus des classes supérieures).

Troisièmement, la confrontation à l'altérité a des vertus. Les observations menées sur les lycées de Seine-Saint-Denis sous convention d'éducation prioritaire avec Sciences Po le démontrent.

Quatrièmement, plus des établissements sont ségrégués avec en leur sein des populations plutôt défavorisées ou issues de l'immigration, plus les phénomènes de stigmatisation s'amplifient. Pour les enfants des catégories populaires, le fait d'être scolarisés dans des établissements mixtes plutôt que ségrégués par le bas a un intérêt particulier, et c'est encore plus vrai pour les garçons. Dans le premier cas, ces derniers multiplient par 2,2 leurs chances d'avoir une mention bien ou très bien au brevet des collèges. Il ne s'agit donc pas d'affirmer une valeur morale ou éthique quant au fait de produire de la mixité, mais plutôt d'alerter sur les effets en termes d'inégalités scolaires. Les établissements concentrant une majorité d'enfants très favorisés seraient légèrement impactés par une recomposition plus mixte. En revanche, toutes

les autres catégories y gagneraient significativement. Ces constats impliquent de forts débats politiques et sociétaux.

Enfin, nous nous attarderons sur les données issues de l'enquête TeO (*Trajectoires et Origines*)<sup>3</sup> réalisée par l'Ined<sup>4</sup> et qui compare les immigrés et descendants d'immigrés avec la population dite majoritaire.

Elle montre notamment que le pourcentage de personnes originaires d'Afrique subsaharienne ou de Turquie déclarant avoir fréquenté un « *collège à moyenne ou forte proportion d'immigrés* » est particulièrement élevé, là où il n'est que de 17 % pour la population dite majoritaire. Nous devons nous interroger sur cette évolution et la difficulté pour les chercheurs de mesurer l'intensité de la ségrégation ethnique. En termes de perception du monde social et de discrimination, le fait qu'entre 60 et 70 % des élèves originaires d'Afrique subsaharienne déclarent avoir eu le sentiment de fréquenter des établissements très ségrégués du point de vue ethnique ne peut être sans effets délétères sur beaucoup d'autres aspects de la société française (notamment sur le rapport à la scolarité, la notion de vie de quartiers ou les relations localisées).

Au-delà des constats relatifs à l'ampleur de la ségrégation scolaire, il convient d'essayer de comprendre pourquoi les jeunes enquêtés (c'est-à-dire des lycéens de quartiers défavorisés de Seine-Saint-Denis) commencent à ne plus interpréter le monde social en termes d'inégalités mais plutôt de discrimination. C'est le signe qu'ils ont le sentiment qu'ils sont traités de façon défavorable pour ce qu'ils sont, avec les effets délétères qui y sont liés. Le fait est que la ségrégation amplifie ce sentiment. Au-delà des aspects rhétoriques ou moraux autour de l'intégration républicaine, il faut avoir conscience que cette question du glissement vers une lecture du monde social en termes de discrimination a des effets très profonds sur beaucoup d'autres dimensions de la vie sociale.



### La parole est aux participants :

*Q : Afin de revenir sur la notion de « sacrifice » à laquelle vous avez fait référence, existe-t-il des éléments montrant que des élèves de milieux plutôt favorisés qui*

---

<sup>3</sup> <https://irev.fr/thematiques/discriminations-egalite-laicite/discriminations/point-sur/usage-des-statistiques>

<sup>4</sup> Institut national d'études démographiques

*seraient scolarisés dans des établissements de milieux plus populaires verraient leurs performances scolaires être sensiblement diminuées ?*

*De même, est-ce que des études font le lien entre les choix des établissements et ceux des orientations scolaires (notamment après la classe de troisième) ?*

*Marco OBERTI,*

Votre première question est importante et elle est parfois mobilisée par des parents eux-mêmes, ceux-ci déclarant craindre que leurs enfants pâtissent d'un niveau scolaire bas s'ils les mettent dans un collège qu'ils percevraient comme populaire. En d'autres termes, ils craignent que leurs enfants soient tirés vers le bas. Dans un article (publié en anglais dans une revue internationale), nous montrions que des enfants de classes supérieures obtiendraient de meilleurs résultats au brevet des collèges s'ils étaient dans un établissement favorisé, avec cependant un écart assez faible.

En revanche, le différentiel est beaucoup plus significatif statistiquement pour les élèves d'origine populaire. Aussi, les enfants qui ont le plus intérêt à être dans des contextes mixtes ou favorisés scolairement sont ceux des catégories populaires (et les garçons plus que les filles). Sur cette question, les débats sont vifs, y compris entre sociologues et acteurs politiques. Pour neutraliser idéologiquement l'analyse de la mixité à l'école, il faut à mon sens se concentrer sur l'analyse de la réussite scolaire des enfants. De ce point de vue, ceux des catégories populaires ont intérêt à être intégrés dans des milieux où ils seraient mélangés avec des élèves d'autres origines sociales portant avec eux d'autres projets scolaires, d'autres ambitions professionnelles, d'autres vues quant aux spécialités au lycée ou dans l'enseignement supérieur. Par rapport à des enfants qui seraient ségrégués et qui n'auraient pas cette confrontation à l'altérité, ce mélange a de vraies vertus. Je l'ai notamment constaté dans les lycées conventionnés avec Sciences Po. Certains élèves m'ont clairement indiqué que s'ils n'avaient pas été dans les ateliers Sciences Po, ils n'auraient pas eu la même vision, la même aspiration ou la même préparation à l'entrée dans l'enseignement supérieur. Ce constat ne porte pas de jugement de valeur. C'est une vision d'exigence républicaine qui est d'avoir comme visée de porter les enfants – quels que soient leur origine sociale et l'établissement fréquenté – à un certain niveau d'exigence scolaire (en matière de réussite au brevet des collèges entre autres).

*Q : La tension dans l'accession à la propriété pour les classes moyennes en région parisienne se retrouve-t-elle sur l'agglomération lilloise (avec des conséquences en termes d'arbitrages scolaires) ?*

La MEL (métropole européenne de Lille) a réalisé une étude <sup>5</sup> en 2019 sur le sujet. Elle montrait un état de tension sur les choix résidentiels, même si ce phénomène est certainement moins marqué que pour la région parisienne.

Elle a effectivement mis en avant un lien fort entre ségrégation résidentielle et ségrégation scolaire, mais cette étude n'a pas été jusqu'à analyser les impacts en termes de choix résidentiels des ménages. De manière générale, les stratégies d'évitement comme le recours à l'enseignement privé sont assez marquées à certains endroits de la métropole (comme les villes de Roubaix et Tourcoing).

L'ADULM (l'Agence de développement et d'Urbanisme de Lille Métropole) souligne que le recours à l'enseignement privé est très élevé au niveau de la métropole, puisque 40 % des collégiens sont inscrits dans le privé. Cette proportion importante peut permettre de passer outre les effets de la sectorisation.

Ces éléments ont incité Audrey CHAMBOREDON, doctorante, à faire une comparaison entre les métropoles de Toulouse et de Lille. Ces dernières ont un fort différentiel de taux de scolarisation dans l'enseignement privé. Il est probable qu'une offre conséquente sur le territoire de la métropole de Lille impacte le lien entre statut du logement et choix scolaires.

Il est à noter que certains établissements privés n'acceptent plus que des élèves habitant dans la même commune, ce qui peut également modifier les choix scolaires.

Il faut tout de même noter que la place et la perception de l'enseignement privé n'est pas la même partout. En Bretagne et en Normandie par exemple, il s'adresse notamment à des enfants ayant des difficultés scolaires ou comportementales. Dans le département du Nord (et plus encore sur la métropole de Lille), l'inscription dans l'enseignement privé est davantage liée à une recherche d'élitisme. De même, l'étude FORs (citée plus haut) avait montré que deux tiers des élèves sont scolarisés dans le privé à l'échelle de la ville de Tourcoing.

Le fait que certains établissements privés appliquent une certaine forme de sectorisation (en donnant la priorité aux élèves habitant la commune dans laquelle ils sont situés) peut éventuellement laisser présager un effet – à deux, trois, quatre ou cinq ans – sur les dynamiques d'accession à la propriété sur des secteurs considérés comme attractifs. C'est en tout cas ce que nous avons pu constater en région parisienne, avec entre autres des arbitrages entre l'accession à la propriété ou le maintien dans le locatif (dans du logement intermédiaire en particulier) pour certaines classes moyennes supérieures.

---

<sup>5</sup> Etude pour la MEL relative à la mixité sociale et scolaire réalisée en 2019 par le cabinet FORs Recherche Sociale



## *Retour sur le rapport d'évaluation du « Plan d'amélioration de la mixité sociale dans les collèges haut-garonnais »*

*Isabelle BERTOLINO  
Doctorante au Conseil départemental de Haute-Garonne*

Doctorante en sciences de l'éducation et de la formation, Madame Bertolino a réalisé un travail d'évaluation dans le cadre d'une CIFRE (convention industrielle de formation par la recherche). Elle fait partie de l'unité mixte de recherche « Education, formation, travail, savoirs » de l'Université de Toulouse Jean Jaurès. Son travail de recherche se caractérise par une démarche participative impliquant une soixantaine d'acteurs dans différents groupes de travail durant deux ans.

### ✓ Repère

« Le plan d'amélioration de la mixité sociale dans les collèges Haut-Garonnais » se caractérise par un fort volontarisme politique et des mesures opérationnelles radicales comme la fermeture des deux collèges les plus ségrégués de la métropole toulousaine (Badiou et Bellefontaine accueillant 80% d'élèves défavorisés) et le transfert progressif, à la sortie du CM2, d'un peu plus de 1000 élèves du quartier populaire du Mirail vers 11 collèges « côtés » du centre-ville et de la périphérie plus privilégiée.

Ce dispositif s'inscrit dans un programme en faveur de la mixité sociale qui concerne l'ensemble des collèges gérés par le département.

Par ailleurs, en coordination avec l'Education Nationale (EN) et l'ensemble des partenaires, ces mesures de sectorisation ont été accompagnées de mesures compensatoires :

- ✓ Classe de 25 élèves en 6ème dans les nouveaux collèges d'affectation,
- ✓ Maîtres inter-degré supplémentaires dits MMS (maître mixité sociale),
- ✓ Transports dédiés et accès gratuit au réseau de transport public métropolitain Tisséo,
- ✓ Création d'animations dans les collèges aux pauses méridiennes,
- ✓ Création de contrats locaux d'accompagnement à la scolarité (CLAS) référents,
- ✓ Venue des principaux des collèges sur le Mirail au moment des inscriptions,
- ✓ Visites des collèges avec les familles,
- ✓ Séjour d'intégration,
- ✓ Mesures de sanction (bonus/malus appliqués aux dotations des collèges en fonction du niveau de mixité sociale, limitation des divisions créées dans le privé et limitation des dérogations).

## Les principes opératoires du plan

- ✓ *Fermeture et délocalisation*

La démarche avait un caractère assez exploratoire, avec des effets difficiles à anticiper. Certains élèves ont pu être transférés assez loin de leur quartier d'habitation, dans une limite de temps de trajet de 30 minutes (ce qui correspond la moyenne constatée en milieu rural) et avec la mise en place de transports dédiés.

En parallèle de la fermeture de deux collèges (ceux de Bellefontaine et de Badiou), deux autres – plus petits – ont été construits à la frontière de la zone résidentielle de Saint-Simon et du quartier populaire du Mirail. Le but était de créer deux établissements mixtes. De nombreuses mesures d'accompagnement ont été mises en place en lien avec les transferts.

Près de la moitié des 19 000 collégiens de la métropole sont concernés par la mise en place du programme de mixité sociale.

---

Là où la proximité est habituellement un critère déterminant pour la définition des secteurs de collèges, elle a été mise au second plan au profit de la mixité sociale, y compris dans les deux nouveaux collèges construits.

---

Lors des réunions de concertation organisées avec le public, ce fut un point de conflit important alors que plus de la moitié des familles toulousaines ont fait le choix de

l'évitement par rapport à leur collège de secteur (ce qui montre que l'éloignement n'était finalement pas un si gros problème dans certaines stratégies scolaires).

✓ *Adaptabilité des services, transversalité et coordination*

Un autre principe opératoire a été l'adaptabilité des services. De nombreuses innovations ont été mises en place pour accompagner les changements radicaux liés au plan, ce qui a impliqué différents acteurs publics.

La transversalité des actions et la coordination étaient également fondamentales, de même que la codécision. C'est en ce sens que de nombreuses réunions de dialogue citoyen ont été organisées. Il est certain que des familles qui ont fait des choix résidentiels en fonction notamment de la présence d'un collège correspondant à leurs critères ont accueilli de manière très défavorable cette idée de mixité. De leur côté, les familles du quartier populaire du Mirail étaient quant à elles favorables au projet sous réserve de la mise en œuvre de mesures d'accompagnement adaptées. En parallèle de la mise en place de transports dédiés, les élèves pouvaient choisir de bénéficier de la gratuité des transports métropolitains. De plus, les effectifs des classes étaient limités à 25 élèves dans les nouveaux collèges d'affectation. Un accompagnement a aussi été mis en œuvre au niveau des établissements, dans la vie scolaire et au travers des dispositifs d'accompagnement de la scolarité. En outre, la DSDEN<sup>6</sup> a limité l'ouverture des divisions dans les collèges privés sous contrat afin de rendre plus difficiles les mouvements du public vers le privé.

Des instances de suivi et d'évaluation ont été mises en place avec des représentants du Département, de l'inspection académique, d'associations, ou encore des représentants de parents d'élève et d'enseignants. Le comité de suivi et le comité de suivi des mesures d'accompagnement – qui se réunissent deux fois par an – doivent plus être entendus comme des groupes d'information et de représentation que comme des groupes de travail à part entière.

### **De la sectorisation au projet de territoire**

Pour construire la mixité sociale, des critères ont été établis par les services de sectorisation et de prospective du Département de Haute-Garonne, avec une focalisation sur les publics défavorisés. En 2016, la proportion de ces derniers pouvait aller jusqu'à 80 % dans les deux collèges qui sont aujourd'hui fermés. Un histogramme montre le rééquilibrage opéré grâce à la démarche en faveur de la mixité sociale avec la situation en 2020. Les collèges privés ont quant à eux tendance à accueillir des publics plutôt favorisés, et ils comptent environ 6 000 élèves sur le total de 19 000.

---

<sup>6</sup> Direction des services départementaux de l'éducation nationale

Dans l'intervalle défini en amont par les partenaires, le taux de publics défavorisés accueillis dans les collèges devait être compris entre 25 et 40 %, sachant que leur proportion sur l'ensemble de la population de la métropole de Toulouse est de 40 %.

Il convient de noter que les dotations versées par le Département aux établissements ont été ajustées pour tenir compte de leur degré de mixité, ce qui pouvait avoir un effet incitatif.

---

**Au fur et à mesure que nous avons avancé dans nos travaux, nous avons découvert que la mixité sociale devait davantage être appréhendée comme un projet de territoire que par le prisme de la sectorisation.**

---

Avec une stratégie aussi radicale que celle décidée, s'en tenir à la sectorisation aurait conduit à ignorer tous les changements induits par la démarche pour les différents partenaires. Au travers du projet de territoire, un certain nombre d'évolutions organisationnelles a ainsi pu être mis en œuvre (parmi lesquelles l'instauration de transports dédiés pour acheminer les élèves vers leurs nouveaux collèges). Par ailleurs, le service Sectorisation a construit un outil croisant des données sociologiques et géographiques pour arriver à penser la mixité sociale voulue. Des évolutions organisationnelles ont aussi dû être mises en œuvre dans l'Éducation nationale ainsi que dans des institutions ou associations intervenant dans le milieu scolaire.

✓ *De la nécessité de repenser les périmètres d'intervention*

Les modifications entre les territoires de vie et d'usage des enfants ont nécessité de repenser les périmètres d'intervention des clubs de prévention. Sur les nouveaux collèges d'affectation, il a fallu former les personnels pour qu'ils posent les bons diagnostics en matière de difficultés scolaires pour notamment optimiser les orientations vers les instances chargées de la réussite éducative.

Les questions de fracture numérique et de suivi de la scolarité étaient également importantes. Sur le quartier du Mirail, de nombreuses familles pouvaient avoir des difficultés à assurer ce suivi, majoritairement dématérialisé (*via* l'ENT et Pronote entre autres). L'éloignement entre le domicile et le collège des enfants pouvait créer des difficultés de suivi entre les publics du quartier du Mirail et les personnels des collèges d'affectation. De ce point de vue, les associations ont été un vecteur de communication fort entre les collèges et le territoire pour permettre le lien avec les familles.

**Le plan de mixité, un projet de territoire à consolider**

En termes de freins, nous avons pu noter une forte dissymétrie entre les acteurs. Le Département de Haute-Garonne et l'Éducation nationale ont fait office de moteurs dans

la mise en place de cette nouvelle politique. Il était important de donner à l'ensemble des partenaires un espace d'expression – ce que l'évaluation a permis – pour faire le bilan.

Il est ressorti que la transformation des périmètres et des modalités d'intervention devait être pensée en amont. La mixité sociale doit être intégrée aux projets de territoire (pour prendre en compte les effets des changements induits pour un certain nombre de partenaires).

L'évaluation a aussi mis en avant une fragilité organisationnelle dans l'enseignement. Il faut savoir que le conventionnement entre les services déconcentrés de l'Education nationale et les collectivités territoriales autour de la mixité sociale n'est pas obligatoire.

✓ *De la nécessité de conventionner*

En raison de la complexité de l'exercice et du fait qu'un conventionnement réduit la zone d'incertitudes (et donc les stratégies d'acteurs au niveau local), il n'est pas souvent mis en œuvre. Ça a été le cas pour ce territoire. Cela est regrettable car un conventionnement permettrait d'inscrire dans la durée l'investissement dans les mesures d'accompagnement et ainsi rassurer autant les familles que les partenaires.

Pour ce qui est du bien-être et de la réussite scolaire des élèves, c'est l'Education nationale qui s'est chargée d'évaluer les effets du dispositif. Comme nous n'avons pas eu accès aux conditions de construction des données de cette évaluation, nous ne nous en sommes pas fait l'écho dans notre rapport.

✓ *Quatre thématiques prioritaires*

Pour autant les effets ont été positifs, d'où la grande médiatisation autour du dispositif. A notre niveau, nous nous sommes intéressés aux questions de socialisation des élèves et de dynamique collective dans les établissements en réalisant des observations directes. Le groupe de travail inter-catégoriel mené par l'Education nationale a mis en avant quatre grands thèmes :

**Une évolution du système scolaire** vers des changements de paradigme, tant en termes d'inclusion scolaire, de mixité sociale ou de reconnaissance de besoins éducatifs particuliers. Il reste tout de même du chemin à parcourir dans les changements de pratiques, grâce notamment à des actions de formation et à des partages entre acteurs.

**Les écarts de performance** entre élèves et les effets sur les collégiens et les pratiques professionnelles constituent une vraie problématique. Dans le cadre de projets de mixité sociale, il semble important d'affiner les profils des collèges et des écoles qui sont appairés. En s'en tenant aux questions d'effectifs et de

lieu d'implantation des établissements, le risque est de passer à côté de sujets importants tels que les écarts de performance scolaire.

---

La question de la différenciation des élèves se pose aussi, et il faut préférer l'inclusion de ceux qui sont arrivés sur leur nouveau collège plutôt que leur intégration, en faisant en sorte de créer un environnement où chacun peut avoir sa place.

---

**Le respect de la sectorisation.** Sur ce point, nous avons étudié les stratégies éducatives parentales préalablement à la mise en place du dispositif, notamment pour savoir de quelle manière certains parents du quartier du Mirail pouvaient éviter d'envoyer leurs enfants dans le collège de secteur. Nous avons notamment pu mettre en avant que certains parents envoyaient leurs enfants dans des collèges assez éloignés de leur lieu de résidence. De même, il existait des pratiques d'évitement assez systématiques par rapport au collège de Bellefontaine dans certaines écoles. Après la mise en place du dispositif, 55 % des parents respectent la sectorisation. En revanche, il a été constaté un important rejet des familles issues du quartier du Mirail par rapport au collège Jean Rostand à Balma, qui est le plus éloigné. C'est particulièrement le cas de familles qui respectaient antérieurement la sectorisation sur le quartier du Mirail.

**La dynamique de socialisation.** Il ressort qu'elle a été la même pour l'ensemble des élèves. Cela s'est caractérisé par des appartenances groupales multiples mais aussi des appartenances subies et dénoncées comme injustes. Sur certains collèges, des enfants se plaignaient d'être assignés à une identité du quartier du Mirail. Le seul élément de non-mixité que nous avons pu observer a trait au genre, avec une certaine subordination du groupe d'élèves filles au groupe d'élèves garçons (toutes classes sociales confondues). Pour que la mixité sociale soit efficiente, il paraît nécessaire d'interroger en tant qu'adultes notre responsabilité pour contribuer à ce qu'elle ait des bénéfices sur la socialisation des élèves.

**Les transports scolaires.** Nous n'avons pas relevé de problèmes sur les lignes de transport dédiées et nous avons constaté une forte amélioration de l'autonomie des élèves, qui se sont sentis le droit de sortir de leur quartier et d'investir l'espace autour de leur collège.

En définitive, nous pouvons insister sur l'importance de la prise en compte des profils d'établissements à appairer entre le premier et le second degré. Des

mesures de progressivité peuvent aider à faciliter l'appairage entre une école avec un haut niveau de difficultés et un collège focalisé sur la performance. Il semble également fondamental d'étudier en amont les stratégies des familles. En outre, des conventions de partenariat semblent nécessaires.

## **Le plan de mixité à Toulouse, vers une approche multidimensionnelle**

Dans ce dispositif, cinq dimensions sont intriquées :

- ✓ Le projet de territoire ;
- ✓ La mixité scolaire ;
- ✓ La réussite scolaire ;
- ✓ La persévérance scolaire ;
- ✓ La co-éducation avec les parents.

Nous avons constaté une réelle modification du comportement des élèves quant à leur engagement dans la scolarité et dans leur rapport à l'école. De fait, l'éloignement entre le lieu d'habitation et le collège a entraîné une chute drastique de l'absentéisme. De même, les principaux ont relevé une baisse du décrochage chez les élèves en grande difficulté.

---

**La persévérance scolaire doit être valorisée et il ne faut pas rester focalisé sur la performance scolaire.**

---

Sur le sujet de la co-éducation avec les parents, un important travail reste à effectuer. Certains parents, représentants de parents d'élèves à l'école de leurs enfants ne s'estimaient pas en capacité d'être délégués de parents d'élèves au collège en raison de l'éloignement du domicile. Il s'agit d'une vraie problématique, de même que pour le sujet du suivi scolaire *via* les espaces dématérialisés.



### **La parole est aux participants :**

*Q : Comment s'est forgée la décision de mettre en œuvre ce dispositif d'amélioration de la mixité sociale ?*



*Isabelle BERTOLINO,*

Le Département de Haute-Garonne a pris cette décision. Elle s'inscrivait dans une dynamique initiée à l'échelle nationale par Najat VALLAUD-BELKACEM lorsqu'elle était Ministre de l'Education nationale. Le projet s'est ensuite construit avec l'Education nationale. Ensuite, le partenariat a été à géométrie très variable sur les moyens alloués et les grandes décisions, en l'absence de conventionnement. Les deux partenaires centraux que sont l'Education nationale et le Département ont réussi à se mettre d'accord pour que les enfants du Mirail ayant suivi leur scolarité dans des nouveaux collèges d'affectation puissent avoir le choix d'aller ensuite dans le lycée lié à leur collège d'affectation ou celui lié à leur lieu de résidence. Il s'avère que beaucoup d'élèves ont choisi la première option malgré cette question de l'éloignement par rapport leur domicile.



## *Conclusion*

Ce webinaire introductif a permis de réunir des acteurs centraux de la Politique de la ville pour interroger la notion de mixité sociale au sein des quartiers populaires et notamment au sein des établissements scolaires. Ce temps visait à donner quelques clés de lecture et l'exemple d'un territoire investi.

L'implication politique, la convergence des politiques publiques et leur coordination stratégique et opérationnelle semblent essentielles pour que la mixité sociale soit au cœur d'un projet de territoire.

Cela implique que soit identifiés et coordonnés un certain nombre de leviers d'ordres structurels, sociaux, éducatifs, pédagogiques...

Le parcours de qualification proposé par l'IREV vise à créer une culture commune autour des questions de ségrégation et identifier des leviers potentiels. L'ambition est d'alimenter les stratégies émergentes et de valoriser celles existantes.

Il convient en outre de rendre compte des plus-values des différents programmes mais également de les valoriser. La lutte contre les stéréotypes et préjugés reste un axe majeur pour infléchir les choix scolaires et limiter les effets de contexte.

Dans cette perspective, la notion de performance scolaire des établissements comme critère exclusif peut être interrogée.

La qualité de services proposée au sein d'un quartier qu'il s'agisse des infrastructures, de l'offre éducative, des projets, de l'accompagnement péri, extra scolaires, du bien être des enfants et de leur famille etc. constitue une stratégie à part entière pour décroiser certains quartiers populaires.

Il s'agit là d'un travail à long terme, systémique et éminemment politique.